



Tonic gym vézac

Compte rendu

de l'assemblée générale du mardi 25 août 2020

Présents :

Patrick VANHERZEELE
Annie SKORUPINSKI
Monique ROUZADE
Félix MAZÈRE
Jacqueline MERCIER
Catherine ROUEL
Danielle VRILLIARD
Henriette DESCAMP
Marie-Claude PELLERIN

Excusés :

René MATHÈS
Bernard LAUPRÈTRE
Maryline DESMARTIN

L'Assemblée Générale a débuté en présence de monsieur le Maire.

Le premier sujet de discussion du président est de savoir si monsieur le Maire nous autorise à utiliser la salle de gymnastique qui sera préparée par la commune.

Comme pour les autres associations, il donne son accord sous condition de respecter les mesures en raison de la pandémie du Covid-19.

Les mesures pour notre association sont :

- Distanciation de **2 mètres**, superficie au sol de **4 mètres carrés**. L'échauffement peut se faire dehors lorsque le temps le permet. A la fin du cours, les poignées de portes seront nettoyées avec un gel hydroalcoolique. Chaque pratiquant emporte chez lui son tapis, sa corde et son bâton qui seront distribués lors de la première séance.
- Le désinfectant et les lingettes seront à la disposition des adhérents pendant les cours. Pendant toute la saison, lorsqu'une personne a contracté le Covid-19 ou côtoyé une personne atteinte par le virus, le président demande qu'un certificat médical concernant la guérison soit fourni. Le port du masque pendant les cours est recommandé.

Bilan financier de la saison 2019/2020 :

Le bilan financier est présenté par Annie SKORUPINSKI la trésorière et approuvé à l'unanimité. Le club n'a eu que vingt trois adhérents lors des séances soit du mardi ou du jeudi. Henriette DESCAMP est entrée au bureau tandis que Maryline DESMARTIN ne désire plus en faire partie.

Le bureau décide de reprendre les cours le mardi et le jeudi de 19h à 20h30 comme les années précédentes. La première séance de gymnastique aura lieu le mardi 8 septembre à 19h, à la salle des fêtes de Vézac.

Une annonce dans l'Essor Sarladais sera envoyée dans la semaine. Les membres du club seront convoqués par e-mail et par téléphone pour les autres.

Concernant les tarifs, ils restent inchangés 55€ par personne, 95€ pour deux et 120€ pour trois membres de la même famille.

Les animateurs Félix et Marie-Claude sont toujours volontaires pour assurer la nouvelle saison sportive.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

- ◆ Président d'honneur monsieur ROBLÈS Christian
- ◆ Président VANHERZEELE Patrick
- ◆ Vice-président monsieur LAUPRÈTRE Bernard
- ◆ Trésorière madame SKORUPINSKI Annie
- ◆ Trésorière adjointe madame ROUZADE Monique
- ◆ Secrétaire madame PELLERIN Marie-Claude
- ◆ Secrétaire adjointe madame ROUEL Catherine.

Membres actifs : (par ordre alphabétique)

Madame Henriette DESCAMP - monsieur MATHÈS René - monsieur MAZÈRE Félix - madame MERCIER Jacqueline - madame VRILLIARD Danielle.

Fin de la réunion vers 19h30

Le président

La secrétaire